Budget rectificatif 4/2005: budgétisation de l'excédent de l'exercice budgétaire 2004

2005/2102(BUD) - 14/07/2005

La commission a adopté le rapport de M. Salvador GARRIGA POLLEDO (PPE-DE, ES) qui approuve le projet de budget rectificatif n° 3/2005 (excédent de l'exercice 2004) sans modification. Bien que les députés européens se félicitent que l'excédent de l'exercice 2004 représente une amélioration par rapport à 2003, ils expriment néanmoins leur mécontentement face à l'excédent supplémentaire de 2,7 milliards d'euros résultant du budget 2004 et estiment que «les défis auxquels l'UE est aujourd'hui confrontée sont trop importants pour tolérer une telle sous-utilisation des crédits, notamment ceux des rubriques 3 et 4 des perspectives financières ainsi que l'aide de préadhésion.» Ils espèrent dès lors qu'une meilleure exécution pourra être assurée en 2005 afin de réduire considérablement le niveau de l'excédent au sein de l'UE.